



Francis CARLES

Conseil en Investissements Financiers
Conseil en Gestion de Patrimoine
Expert Comptable diplômé par l'Etat
Commissaire aux Comptes honoraire

R.F. INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au Capital de 8 000 euros
Carte Transactions Immeubles et Fonds de Commerce Préfecture
de la Haute-Garonne sans détention de fonds n°
CPI 3101 2019 000 040 396
Numéro d'immatriculation à l'ORIAS : 13003892 www.orias.fr
Courtier en assurances (IAS)
Conseiller en investissements financiers (CIF)
N° ANACOFI-CIF E003446

FICHE D'INFORMATION LEGALE – DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

SAS R.F. INVESTISSEMENTS au Capital de 8 000 € - SIREN : 410 267 819 enregistrée au RCS de TOULOUSE APE : 76420Z - Siège Social : 76, rue Saint-Jean – 31130 Balma - TVA Intracommunautaire : FR 54 410 267 819

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Francis CARLES pour les besoins d'exercice de la profession.

Elles sont conservées pendant dix ans et sont destinées au suivi des dossiers.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant Francis CARLES : fcарles@rfinvest.fr

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE : Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 133003892 (vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

CIF (Conseil en Investissements financiers) susceptible de fournir des conseils en investissements de manière non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02 et adresse internet : www.amf-France.org.

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

IAS (Intermédiaire en Assurances) : catégorie courtier en assurance type C d'intermédiaire.

Cette activité est contrôlable par l'AMF et l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution).

Agent immobilier : Carte de Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 3101 2019 000 040 396 (sans détention de fonds et sans garantie financière) délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Police souscrite auprès de MMA sous le numéro 120 146 127 et pour des montants de : RCP : 1 000 000 €, Garantie Financière : 110 000 €.

Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

Siège social : Le Carré Pythagore – 76, rue Saint-Jean – 31130 BALMA – R.C.S. TOULOUSE 410 267 819
SIRET 41026781900028 – APE 6420Z – n° TVA intracommunautaire FR 54410267819
Tél. 06 79 92 63 55 – Télécopie 05 62 57 33 44 – courriel : fcарles.rfinvest@free.fr

LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES :

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SURAVENIR	Assureur	Convention de courtage	Commissions
SWISSLIFE	Assureur	Convention de courtage	Commissions
GENERALI PATRIMOINE	Assureur	Convention de courtage	Commissions
OCEANE FINANCE	Société de gestion	Convention de distribution	Honoraires et Commissions
ALPHEYS	Plateforme	Convention de distribution	Honoraires et Commissions
PRIMONIAL	Plateforme	Convention de distribution	Honoraires et Commissions

Les noms des autres organismes avec lesquels R.F. INVESTISSEMENTS a un accord, seront communiqués sur simple demande du client. R.F. INVESTISSEMENTS n'a aucun lien capitalistique avec ses partenaires et fournisseurs.

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL : Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Il évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations contractuelles.

MODE DE COMMUNICATION : Le mode électronique sera privilégié mais sera adapté aux circonstances et aux souhaits du client.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS : Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes : Par courrier à son siège social, par téléphone au 06 79 92 63 55 ou par mail fcarles@rfinvest.fr Votre conseiller s'engage à traiter les réclamations dans les délais de 10 jours ouvrables pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai, et 2 mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client.

Vous avez également la possibilité de saisir directement les services de médiation des autorités de contrôle :

Saisir un médiateur :	
<p>I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris</p> <p>II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche - Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation</p>	<p>Pour les activités d'assurance La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur</p> <p>Pour les activités Immobilières Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES https://www.anm-conso.com/site/particulier.php</p>

Veuillez, conformément à la réglementation, attester par votre signature de la remise du présent document qui n'engage en aucun cas les parties à la poursuite d'une relation commerciale.

Mise à jour : août 2023 - Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client. - Fait à Balma, le

Signatures :

Le client

Le conseiller
Francis CARLES